

DISCOURS

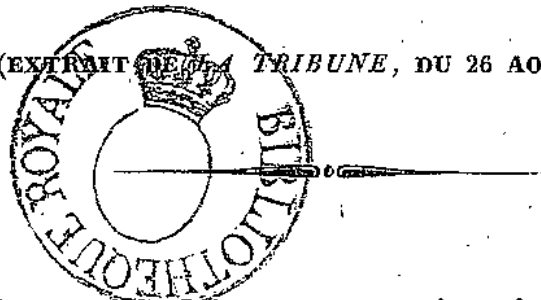
D'UN

COMPAGNON CHARPENTIER

SUR

LES NOUVEAUX DROITS D'OCTROI.

(EXTRAIT DE LA TRIBUNE, DU 26 AOUT 1832.)



M. Ménager, dit Saintonge, ouvrier charpentier, rue de Ménilmontant, n. 47, a fait la supposition qu'il avait été nommé officier-municipal dans son quartier et qu'à ce titre il avait assisté à la délibération du nouveau tarif. Il a rédigé, toujours par supposition, le discours suivant qu'il a bien voulu nous communiquer en nous priant d'y faire les changemens que nous croirions utiles. Après l'avoir lu et relu nous avons pensé qu'en voulant le corriger nous nous exposerions à lui faire perdre quelque chose de sa naïveté si forte de bon sens et, sauf quelques mots, nous le donnons tel que M. Ménager nous l'a remis.

« . . . Quand mon tour serait venu de parler, dit M. Ménager, j'aurais dit à mes camarades du conseil municipal : Messieurs, avant de proposer à Louis-Philippe d'augmenter les droits d'octroi, je dois d'abord vous faire observer que les anciens droits sont déjà trop forts. Si vous en doutez, vous n'avez qu'à venir avec moi manger pendant une quinzaine de jours dans les gargottes où les ouvriers prennent leurs

155 1486.

« repas. Vous verrez que dans ces maisons il ne se vend presque pas
 « de vin du tout, et que sur plus de quatre-vingts ouvriers et porteurs
 « d'eau qui mangent trois fois par jour avec moi chez le père Brodard,
 « rue Culture-Sainte-Catherine, nous ne sommes que trois, un autre
 « compagnon charpentier, un serrurier et moi qui demandons un demi-
 « septier de vin avec notre ordinaire du dîner. Savez-vous ce qu'il en
 « résulte? C'est qu'au lieu de prendre à chaque repas un bon verre
 « de vin qui vous soutient et vous donne du cœur à l'ouvrage, nous
 « sommes obligés de vider à la régéade des potées d'eau qui nous
 « gonflent l'estomac sans le fortifier. Et pourquoi ne buvons-nous pas
 « de vin à nos repas? Parce que les droits des barrières le renchérissent
 « d'un tiers, et de plus que cela encore au détail dans les cabarets, ce qui
 « fait que la chopine de vin qui, sans ces maudits droits, ne vaudrait que
 « 4 sous, en vaut 7 à Paris. Soyez bien certains de ce que je vous dis là,
 « messieurs; les ouvriers aimeraient tout autant que les bourgeois à
 « boire du vin à leurs repas, et s'ils s'en privent, ce n'est pas ce qui
 « leur fait le plus de plaisir, c'est tout bonnement parce qu'il n'ont pas
 « le moyen de le payer, et ils n'en ont pas le moyen parce que les
 « droits sont trop forts. Ajoutez à cela que les cabaretiers sont obligés,
 « pour s'y retrouver, d'allonger la sauce, ce qui rend leur vin bien
 « plus malfesant qu'avantageux au corps de l'homme. Savez-vous ce
 « qu'il en résulte? Voici: d'abord, comme tout homme qui travaille
 « a besoin de se ranimer le cœur de temps en temps, les ouvriers qui
 « ne peuvent pas boire de vin à leurs repas boivent la goutte le matin,
 « et assez souvent après l'ordinaire de deux heures. Puis après, vous
 « savez que l'eau-de-vie des cabarets et des épiciers n'est pas
 « bonne du tout, parce que les droits sont trop forts aussi et qu'il
 « faut encore pour y trouver leur compte, que M. *Mélange* et M.
 « *Canëlle* la ralongent avec de l'eau poivrée, ce qui la rend plus mal-
 « saine que si c'était de la vraie eau-de-vie. Je connais-ça, moi, parce
 « que je suis de la Saintonge, pas loin de Cognac; mais c'est égal, on
 « la boit faute de mieux. Savez-vous ce qu'il en résulte, c'est que
 « plus vous en buvez, plus vous y prenez goût. J'ai connu, moi qui
 « vous parle, messieurs, bien des camarades qui ont commencé par
 « faire la grimace au premier petit verre, et qui, en moins d'un an, en
 « avalaient trois ou quatre tout de suite sans sourciller. Ne faut pas
 « croire pourtant que l'eau-de-vie vous soutient comme le vin; au con-
 « traire, ça vous ravigotte un instant la bouche, le gosier et l'estomac;
 « mais après, ça vous casse bras et jambes, et comme il faut que l'ou-
 « vrage se fasse, vous êtes bien forcé d'aller de temps à autres, entre
 « vos repas, vous en faire mettre pour un sou ou deux sur le comp-
 « toir. L'habitude vous vient, vous ne pouvez plus rien faire sans
 « cela, et en moins de 7 à 8 ans vous en venez à préférer l'eau-de-vie

« à la soupe et même au pain. Demandez plutôt aux femmes des ou-
 « vriers.... elles vous diront que plus de la moitié de nos ménages
 « se ruinent par la boisson de l'eau-de-vie. Demandez aussi aux méde-
 « cins, aux sœurs et aux infirmiers des hôpitaux, ils vous diront que
 « plus des trois quarts des ouvriers qui tombent malades sont ruinés de
 « bonne heure pour avoir trop bu d'eau-de-vie. Comme je vous l'ai déjà
 « dit, messieurs, ce n'est pas par préférence que les ouvriers en boivent,
 « c'est parce que le vin est trop cher. Allez-vous-en aux barrières
 « le dimanche et le lundi vous verrez bien que les ouvriers n'y boivent
 « pas à beaucoup près autant d'eau-de-vie que de vin à proportion.
 « C'est que là il n'y a pas de droits de barrière, et que le vin y est
 « moins mélangé qu'à Paris, et s'y paie son prix naturel. Vous me di-
 « rez peut-être que les ouvriers y boivent trop de vin, et qu'il y en a
 « beaucoup de saouls le dimanche et le lundi. D'accord, mais à qui la
 « faute?... aux droits de barrière et pas à autre chose, et ça se conçoit.
 « L'ouvrier marié qui va à la Courtille, à la barrière du Maine, ou aux
 « Deux-Moulins, n'importe, faire le dimanche, y mène sa femme et
 « ses enfans pour leur faire prendre l'air et les régaler. Demandez à
 « nos femmes, elles vous diront que, loin d'empêcher leurs maris d'al-
 « ler à la barrière le dimanche, elles sont forcées d'être contentes d'y
 « aller avec eux, puisque sans cela, ni elles ni leurs enfans ne goûte-
 « raient jamais de vin. Et puis, un homme qui pendant toute sa se-
 « maine n'a bu que de l'eau et de la mauvaise eau-de-vie est, le di-
 « manche à la barrière, comme un malade qui sort de l'hôpital où il a
 « été long-temps à la diète; le malade mange souvent si goulument qu'il se
 « donne des indigestions terribles; l'ouvrier fait de même, il devient ivro-
 « gne à la barrière parce qu'il a été sevré de vin toute la semaine. Si, com-
 « me vous autres, messieurs, nous buvions tranquillement tous les jours,
 « à chaque repas, dans notre ménage, une chopine ou un demi-septier
 « de vin, plus ou moins, nous n'aurions pas plus que vous et vos
 « femmes, l'envie d'en trop boire le dimanche. Il ne faut pas tant
 « nous reprocher notre ivrognerie; c'est la faute du tarif bien plus que
 « la nôtre. Si les droits ne rouchaient pas d'un tiers au moins la
 « boisson qui fait le plus de bien au corps, nous ne serions pas réduits
 « à nous miner peu à peu avec de la mauvaise eau-de-vie poivrée, et
 « nous n'irions pas aux barrières nous abrutir avec du vin salé exprès
 « pour nous en faire boire plus qu'il n'en faut pour se bien porter.
 « Les ouvriers ne viennent pas au monde plus ivrognes que les gens
 « riches; s'ils le deviennent par la suite, et à Paris plus que dans les
 « autres villes de France, c'est que ce n'est qu'à Paris (1) que

(1) Ici M. Saintonge se trompe, à Lyon aussi les droits d'entrée pro-
 duisent le même effet.

(Note du rédacteur.)

« les droits d'octroi font renchérir le vin de manière à nous
 « empêcher d'en boire à nos repas. Ainsi les défauts des ouvriers
 « de Paris et leurs maladies sont en grande partie l'ouvrage du tarif. Si
 « vous aviez fait votre tour de France, vous verriez bien que ce que
 « je vous dis là est vrai. Demandez à tous ceux qui ont voyagé à Tours
 « en Touraine, à La Rochelle, à Toulouse, à Metz en Lorraine, et
 « dans beaucoup de villes où le vin n'est pas cher, si les ouvriers y sont
 « aussi ivrognes qu'à Paris; s'ils ne s'y portent pas mieux et n'y vivent
 « pas plus long-temps. A Paris, un ouvrier est souvent ruiné de 45 à
 « 50 ans; dans les pays que je vous ai cités, un ouvrier du même état
 « conserve sa force et son adresse jusqu'à des 55 et 60 ans, et souvent
 « au-delà. Cela tient à deux choses, pour ce qui est de la boisson: la
 « première, c'est que dans ces villes l'ouvrier boit du vin à tous ses
 « repas; la seconde, c'est qu'il n'y boit presque jamais d'eau-de-vie, et
 « cela vient de ce que les droits n'y sont pas trop forts sur le vin.

« Un jour, j'étais encore garçon dans ce temps-là, je m'étais mis en
 « ribotte tout le dimanche et le lundi à la barrière du Maine; j'entrai à
 « l'Hôtel-Dieu le mardi matin. Je fus effrayé d'y voir arriver le même
 « jour plusieurs compagnons charpentiers et forgerons que je me rap-
 « pelai bien s'être trouvés la veille et l'avant-veille en même temps que
 « moi chez Desnoyers. Cela me fit penser que nous étions peut-être
 « tous empoisonnés par ce cabaretier, et j'en fis part au médecin de
 « notre salle. Non, me dit-il, ni vous ni vos camarades n'êtes empoi-
 « sonnés; tranquillisez-vous; le vin que vous avez bu à la barrière
 « n'était pas plus mauvais hier et avant-hier que les autres dimanches
 « et lundis, seulement vous en avez trop bu, vous et ceux que vous
 « voyez là.—Comment, M. le docteur, lui répondis-je, est-ce que tous
 « les mardis il vous arrive autant d'ivrognes malades qu'aujourd'hui?
 « Tout autant, qu'il me dit, c'est-à-dire que chaque mardi il entre
 « dans les hôpitaux de Paris autant et parfois même plus de malades
 « que dans le reste de la semaine, et cela vient de ce que les ouvriers
 « boivent trop les dimanches et les lundis hors des barrières.

« Ainsi, messieurs, au lieu d'augmenter les droits sur le vin, m'est
 « avis que nous serions mieux de les supprimer tout-à-fait. Le peuple
 « y gagnerait de toutes les façons. D'abord il se nourrirait mieux; il
 « renoncerait à l'eau-de-vie, qui ruine encore plus sa santé que sa
 « bourse; il irait moins s'enivrer aux barrières; nos femmes et nos en-
 « fans se porteraient mieux en buvant un peu de vin à chaque repas;
 « nous ferions meilleur ménage, et puis il y aurait les trois quarts
 « moins de monde dans les hôpitaux, et la ville ne serait pas obligée
 « de payer de si grosses sommes pour les entretenir.

« Voilà mon opinion pour ce qui est du vin. Passons maintenant à
 « la viande, si vous voulez.

« Quant à la viande de boucherie, il y a long-temps que tout le monde
 « est d'avis qu'elle est trop chère à Paris, et c'est encore là ce qui fait
 « sortir tant d'ouvriers et de petits ménages pour aller manger hors
 « barrières. Comment voulez-vous que la femme d'un ouvrier aille dans
 « la semaine chez le boucher ? La viande coûte deux sols de plus par
 « livre que s'il n'y avait pas de droits à payer aux barrières ; et deux
 « sous, c'est juste le quart de ce que vaut la viande. Quand je dis là
 « viande, je m'entends ; je parle de la viande de vache qui se vend à
 « la halle ; car pour ce qui est du bœuf, du mouton et du veau surtout,
 « il n'y faut pas penser. Savez vous ce qu'il en résulte ? C'est qu'au
 « lieu de se nourrir solidement, elle et ses enfans, la pauvre femme
 « d'un ouvrier vit comme elle peut, de soupe maigre, le beurre est si
 « cher ! de pommes-de-terre et de charcuterie. Le mari vit à la gargotte
 « et mange encore de la viande telle quelle ; mais la femme et les en-
 « fans n'en goûtent guère. Vous ne voyez pas cela, vous autres mes-
 « sieurs, et cela ne vous inquiète pas du tout ; mais nous qui voyons
 « nos femmes dépérir à leur deuxième enfant, et nos enfans chétifs et
 « souffrans jusqu'à l'âge de dix et douze ans, nous sommes bien obli-
 « gés d'y penser. Je vous avoue qu'il m'est arrivé bien souvent de
 « maudire le gouvernement en voyant les femmes et les enfans de mes
 « voisins, dans l'hiver surtout, pendant les mortes saisons, réduits à
 « se nourrir plus mal que des galériens, et tomber malades faute d'une
 « écuelle de bouillon pour les soutenir.

« La viande de boucherie est si chère à Paris, avec cela que le bois
 « et le charbon pour la cuire sont hors de prix, que nous sommes for-
 « cés, au lieu d'aller chez le boucher, de porter notre argent chez le
 « charcutier.

« La viande, c'est comme le vin pour le corps de l'homme ; la char-
 « cuterie, c'est comme l'eau-de-vie. Vous savez aussi bien que moi,
 « messieurs, que le cochon n'est pas une viande saine, et surtout le
 « cochon apprêté par les charcutiers de Paris, qui le bourrent de grès
 « poivre pour qu'on ne s'aperçoive pas qu'il est ladre ou pourri. Il
 « n'est pas que vous n'avez entendu dire que c'était pour cela que Dieu
 « avait défendu aux Juifs d'en manger ; et dans le fait, je me rappelle
 « bien qu'aux armées, les généraux nous défendaient souvent d'en ap-
 « porter dans nos bivouacs, de crainte du flux de sang et d'autres ma-
 « ladies qui ruinent vite le soldat. Eh bien, messieurs, comme la viande
 « nous coûterait trop cher, comme le bois et le charbon nous coûte-
 « raient trop cher aussi, nous sommes forcés de la remplacer par de la
 « charcuterie poivrée en diable, et qui finit par faire à la longue, sur
 « nos estomacs, le même effet que l'eau-de-vie dont je vous parlais tout
 « à l'heure. J'ai entendu dire à un fameux médecin du faubourg Saint-
 « Marceau que dans ce quartier-là il y a beaucoup de gens qui ont les

« écrouelles et des yeux éraillés parce qu'ils vivent de charcuterie
 « toute seule et boivent beaucoup d'eau-de-vie. Ça ne m'étonnerait
 « pas du tout, parce que je suis de la campagne et que je sais très
 « bien que les cochons sont sujets à une maladie qui devrait empêcher
 « de les manger. Ne croyez pas que ce soit par goût que les ouvriers
 « de Paris mangent tant de cochonnaille. Ce n'est encore que faute de
 « mieux. Allez voir aux barrières si c'est de la charcuterie qui s'y
 « mange de préférence ; au contraire, il ne s'y en vend presque pas,
 « c'est encore parce que là il n'y a pas de droits de barrière à payer
 « sur la viande de boucherie, et quoique moins bonne, en général,
 « qu'à Paris, nous la préférons au cochon.

« Je voudrais donc diminuer tout de suite les droits sur la viande
 « fraîche. Quant à la préférence que vous donnez à la vache, pour
 « augmenter les droits qu'elle paie déjà, il ne faut pas y penser, à
 « moins que vous ne soyez décidés à traiter le peuple de Paris comme
 « il ne pourra souffrir qu'on le traite. Demandez plutôt aux femmes
 « des ouvriers.....

« Je viens de vous parler du cochon, et je vous ai dit franchement
 « ce que j'en pense. Je voudrais bien qu'il en entrât moins à Paris ;
 « mais cela n'empêche pas que les droits de votre nouveau tarif ne
 « soient trop forts.... Comment ! 2 sous 1½ par livre ! c'est plus du
 « quart de ce qu'il vaut..... 2 sous 1½ par livre sur une mauvaise
 « viande que vous ne mangez presque jamais, et qui est la seule res-
 « source de 350,000 ouvriers, femmes et enfans d'ouvriers que ren-
 « ferme Paris !... Messieurs, il y a un vieux proverbe qui n'est pas
 « faux, et vous paraissez l'avoir oublié, *La faim fait sortir le loup*
 « *du bois...* et je vous prédis que cet hiver vous verrez le peuple de
 « Paris, affamé par vos tarifs, vous dire de dures vérités... Ce n'est pas
 « servir son gouvernement que de le faire maudire de la moitié de Pa-
 « ris... Quant à moi, je n'ai pas du tout envie de me faire dire dans
 « mon quartier : Tiens, le voilà ! ce fameux Saintonge, lui qui disait
 « si bien que s'il était municipal, il soulagerait le pauvre monde... Jo-
 « liment ! c'est encore nous qui payons le plus, comme sous ce vieux
 « chien de Charles X. »

Nous croyons devoir supprimer la fin du discours de M. Ménager, dit *Saintonge* ; l'honnête homme n'a pas comme nous appris que toute vérité n'est pas bonne à dire, même à propos de vache et de cochon. Nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de faire remarquer que si, dans le conseil soi-disant municipal de Paris, il se fût trouvé un homme comme le char-

pentier *Saintonge*, messieurs tels et tels, que nous signalerons dans un prochain article, qui ont fait le projet du tarif *Boursy-Bondy*, auraient eu quelque peine à lui répondre par de bonnes raisons. Malheureusement ce conseil soi-disant municipal ne compte dans son sein que des gens qui n'ont guères d'intérêt à bien connaître ni à soulager la misère du peuple.

Il en sera ainsi, dirons-nous encore aujourd'hui, tant que les riches seuls et les élus du pouvoir seront chargés de faire les lois et les tarifs.

(*Tribune.*)



